

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/11/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	7	9

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous Préfecture de Montargis
Le : 27/11/2023

Et

Publication ou notification du :

L' an 2023 et le 20 Novembre à 18 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame DONY Nathalie, Maire

Les convocations ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13/11/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 13/11/2023

Présent(s) : Mme DONY Nathalie, Maire, Mme FROTTIN Nadine, MM : DESPLANCHES William, FROTTIN André, JOSEPH Benoît, LALOUÉ Boris, POIVET Olivier.

Absents excusé(s) :

Mme PONCEAU Nadine donne pouvoir à M. DESPLANCHES William,

M. SANTINI Matthieu donne pouvoir à M. POIVET Olivier.

Absents : Mme PAON Laëtitia

A été nommée secrétaire : Mme FROTTIN Nadine.

2023_36 : Consultation publique - Implantation d'une centrale photovoltaïque

Mme le Maire informe les conseillers qu'ils doivent se prononcer sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit La Plaine de la Borde à Bonny-sur-Loire (45420).
Le projet est piloté par la société ABO WIND, située à Toulouse (31506).

Les caractéristiques du projet sont les suivantes :

- Nombre total de modules : 78200 environ, répartis sur 4 secteurs avec clôture pour chacun,
- 3 postes de livraison,
- 9 locaux électriques comprenant chacun un onduleur et/ou un transformateur,
- 1 réserve souple pour la défense incendie,
- Emprise totale : 48 ha environ,
- Surface projetée au sol des panneaux : 189263m²,
- Puissance totale : 45 MWc environ.

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré,
A l'unanimité des membres votants,
DONNE son accord pour ce projet tel que mentionné ci-dessus.**

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :
En mairie, le 27/11/2023
Le Maire, Mme Nathalie DONY

